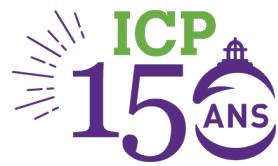


Master Affaires publiques et gouvernance des territoires



Parcours

- Affaires publiques

Ce master s'adresse à des étudiants souhaitant acquérir une expertise en action publique locale et gouvernance territoriale, en combinant enseignements théoriques et expériences pratiques.

Présentation

Face aux mutations de l'action publique locale et aux nouveaux enjeux territoriaux, les collectivités recherchent des profils capables de comprendre et de piloter les politiques publiques. **Le master Affaires publiques et gouvernance des territoires, proposé sur le campus de Reims de l'ICP, forme des professionnels aptes à analyser, concevoir et mettre en oeuvre l'action publique locale.**

Pluridisciplinaire et professionnalisant, ce cursus associe droit public, analyse des politiques publiques, économie territoriale, éthique et développement durable, et prépare les étudiants aux métiers de la gouvernance territoriale, de la gestion de projets publics et du conseil en politiques publiques.

Enjeux

Cette formation permet aux étudiants de :

- se spécialiser en action publique locale et en gouvernance territoriale ;
- développer leur capacité à analyser, concevoir et évaluer les politiques publiques locales dans leur cadre juridique, institutionnel et socio-économique ;
- acquérir la maîtrise des méthodes et outils professionnels de la gestion publique locale, du pilotage de projets et du conseil en politiques publiques.

Spécificités

Pourquoi choisir ce master Affaires publiques et gouvernance des territoires ?

Le master se distingue par son approche pratique et professionnalisante, qui prépare les étudiants à des carrières dans l'action publique locale et la gouvernance territoriale. Parmi ses points forts :

Organisme certificateur

Institut Catholique de Paris

Niveau de sortie de la formation

NIVEAU 7

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de la formation

- Reims

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac + 3

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Anglais
- Français

Renseignements

scolarite.etudiant-reims@icp.fr

03 10 00 87 50

Coût de la formation

Tarifs 2025 - 2026 De 4 961 € à 8425 € par an. L'ICP adapte ses tarifs aux situations et ressources de chacun.

- Projets concrets et simulations réalistes : études de cas, simulations de conseils municipaux et ateliers de rédaction administrative.
- Ancrage territorial fort : partenariats avec les acteurs publics et économiques du Grand Est pour former des professionnels en phase avec les besoins du terrain.
- Encadrement par des experts : enseignants-chercheurs et professionnels de terrain (magistrats, cadres territoriaux, consultants) accompagnent les étudiants tout au long de leur parcours.

Le master propose également des dispositifs pratiques pour compléter la formation :

- Module «Incubateur d'une politique publique locale» : conception et pilotage d'un projet territorial réel.
- Stage long : en collectivité ou organisation locale, favorisant une insertion professionnelle rapide et opérationnelle.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures se font directement sur la page du master via le bouton "postuler" à partir de mars 2026 (dates à venir) :

-
- **M1** : la sélection se fait sur dossier et entretien.
-
- **M2** : l'ouverture des candidatures est prévue pour 2027.

Accessibilité à la VAE

Cette formation est accessible à la Validation des acquis personnels et d'expérience.

[En savoir plus](#)

Accessibilité à la VAPP

Cette formation est accessible à la Validation des acquis d'expériences.

[En savoir plus](#)

Débouché

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Activités visées / compétences attestées

Ce master forme des professionnels capables de maîtriser les aspects juridiques, budgétaires et organisationnels des projets publics, conduire des concertations et animer des dispositifs participatifs, tout en développant des compétences managériales, de communication institutionnelle et d'analyse stratégique. Les diplômés sont également formés à garantir l'éthique, la déontologie et l'usage responsable des nouvelles technologies dans le cadre de l'action publique locale.